

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Les fêtes de Genève : 1 et 2 juin 1884  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188260>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**

La ligne ou son espace, 15 c.  
 —  
 Pour l'étranger, 20 cent.

**Les fêtes de Genève.**

1 et 2 juin 1884.

Les belles fêtes patriotiques que Genève va célébrer ont pour objet deux faits d'une haute importance : l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'un de ses plus grands citoyens, mémoire chère à la Suisse toute entière ; puis le 70<sup>me</sup> anniversaire de l'entrée des troupes fédérales dans Genève, le 1<sup>er</sup> juin 1814.

Les divers événements par lesquels la petite et ancienne république genevoise dut passer, dès le moment de son annexion à la France sous le nom de département du Léman, en 1798, à celui de sa délivrance en 1814, sont si palpitants d'intérêt, si émouvants parfois, qu'il est nécessaire de faire un petit retour dans l'histoire, pour bien se rendre compte de l'enthousiasme indescriptible qui accueillit l'arrivée des troupes suisses à Genève, il y aura demain 70 ans. Nos lecteurs nous permettront donc de consacrer à ces souvenirs historiques, qui intéressent tous les Confédérés, une large place dans le numéro de ce jour.

Les Genevois formaient un peuple dès 881. A l'extinction du Royaume de la Bourgogne Transjurane, ils étaient devenus la propriété de l'Empire germanique, sous la seule présidence de leur évêque. Les armoiries de la ville témoignaient de cette double origine *moitié empire* (l'aigle), *moitié église* (la clef, symbole du pouvoir religieux). Au commencement du XVI<sup>me</sup> siècle, Genève se constitua en République indépendante et souveraine, exclusivement protestante, alliée des cantons de Zurich et de Berne, et gardant les mêmes armoiries, avec la devise : *Post tenebras lux*. Pendant cinq siècles, cette cité n'a cessé de lutter contre les tentatives guerrières ou diplomatiques des princes ses voisins, désireux de s'en emparer.

Le Directoire français de 1797, composé en majeure partie d'hommes autoritaires, passionnés, ambitieux, voulant organiser le monde à leur manière, créait partout des Républiques : *Cisalpine* à Milan, *Romaine* à Rome, *Batave* en Hollande, *Helvétique* en Suisse, etc. A Genève, il ne trouva qu'une vieille République à détruire. Le résident français avait dit à un fonctionnaire genevois : « Le Directoire désire que Genève se réunisse à la France. Il le faut ! » Les intrigues politiques allèrent leur train, la pression redoubla et, le 15 avril 1798, la ville fut tout à coup envahie sous le plus futile des prétextes, par

les troupes françaises réunies dans son voisinage. Les hussards de la république parcoururent les rues au galop, des canons furent braqués sur les places et les soldats entourèrent les abords de l'Hôtel-de-Ville.

Genève eut la main forcée. Onze jours après, le 26 avril 1798, fut signé le traité de sa réunion à la France, traité dont l'article 13 porte : « La République de Genève dépose et verse dans le sein de la Grande Nation tous ses droits à une souveraineté particulière. »

Et tandis que le commissaire français écrivait à Paris : « Genève entière est dans l'ivresse... » le deuil remplissait seul le cœur des Genevois. Aussi, à peu près unanimes à regretter l'indépendance disparue, ne laissèrent-ils échapper aucune occasion d'essayer de la ressaisir. Plusieurs *Cercles* se formèrent, où des réunions habituelles et familières de citoyens conservèrent l'esprit public parmi les enfants de l'ancien régime. Ces cercles, notamment ceux de la *Treille*, des *Mignons*, de la *Cloche*, jouèrent chacun leur rôle dans la restauration de la République.

Et plus que tout cela, un souvenir sacré rivait les Genevois au passé de leur cité : l'*Escalade* ! Ce mot disait tout ; chacun savait ce qui en était de la tentative téméraire commise le 12 décembre 1602 par le duc de Savoie contre les libertés de Genève.

Aussi la célébration de cet anniversaire restait depuis plus de deux siècles la fête nationale par excellence. Il est vrai que tant que Genève fut le chef-lieu d'un département composé aux trois quarts de territoires anciennement savoisiens, cette fête fut loin d'être publique et officielle, mais pour être comprimé, le ressort n'en était que plus élastique. On fêtait le 12 décembre dans l'intérieur de chaque famille, avec le doux espoir d'une nouvelle délivrance !

Mais la gloire éblouissante de Napoléon commençait à pâlir ; son empire, si jeune encore, qui avait imposé sa volonté à l'Europe entière, allait crouler sous les efforts des puissances coalisées. Sur un quart de cercle de 200 lieues, 556,000 combattants, divisés en 3 armées, franchirent le Rhin dans les derniers jours de l'année 1813 et les premières semaines de 1814.

Une de ces armées, comptant 300,000 hommes, Prussiens, Autrichiens, Allemands de divers états, était commandée par le prince de Schwarzenberg, ayant sous ses ordres le comte de Bubna, général

autrichien placé à la tête de l'avant-garde qui traversa la Suisse, marchant sur Genève et Lyon. Elle arriva à Berne le 23 décembre; cette nouvelle fut accueillie avec joie par tous les Genevois qui soupiraient après la renaissance de la patrie. Le général français, Jordy, chargé de défendre et de conserver cette ville-frontière, n'avait guère sous la main que 1500 conscrits, mal armés; aussi était-il dans la plus grande angoisse. D'un autre côté, le préfet du Léman, Capelle, quittait Genève avec les employés français y ayant autorité.

Dans cette situation, on craignait de voir l'anarchie s'installer dans la ville. Un grand nombre d'ouvriers, réduits à la misère, parlaient déjà de piller les caisses de diverses recettes, entr'autres celles des douanes. Personne ne travaillait plus, chacun était dans l'anxiété et dans l'attente. La population se répandait dans les rues. Les cercles, les cafés et les cabarets étaient remplis d'une foule à la fois effrayée et effrayante. La police et la garnison étaient impuissantes. Ce furent la municipalité et la garde nationale qui, fortes de l'estime et de la confiance publique, maintinrent l'ordre au nom de l'amour du pays. Des délégués furent envoyés à la rencontre du général Bubna, qui leur fit le meilleur accueil. Il promit de laisser deux jours aux troupes françaises pour évacuer la place et engagea les Genevois à instituer un gouvernement provisoire, ce qui fut fait par la nomination d'un Conseil, composé de 11 magistrats de l'ancienne république.

Cependant, bien que réduit à l'impuissance, le général Jordy semblait résolu à tenter une résistance impossible, qui eût attiré sur Genève tous les maux de la guerre... Le 29 décembre au soir, Genève se coucha en proie à la plus vive angoisse; mais le lendemain matin, elle se sentit soulagée en apprenant que la garnison française avait commencé sa retraite, escortée par la garde nationale genevoise. Le général Jordy resta, préférant la captivité à la fuite.

Deux sentinelles françaises, placées au haut du clocher de St-Pierre pour observer les environs, avaient été oubliées et, ne sachant comment descendre de ce poste élevé, furent saisies d'angoisse en voyant s'éloigner leurs camarades. Un Genevois compatissant, les voyant errer sur les galeries, alla à elles, les fit descendre et sortir. Un caporal, M. Massé, qui vivait encore il y a quelques années, les accompagna jusqu'à la dernière barrière des fortifications, et, les poussant gentiment de l'autre côté, ferma la porte à clef en s'écriant: *Cette fois, nous voilà chez nous!*

Enfin, le même jour, 30 décembre 1813, à 2 heures de l'après-midi, les portes de la ville s'ouvrirent à douze mille cinq cents Autrichiens, ayant à leur tête Bubna. — Quelques instants après, on apprit que le général Jordy, entendant l'arrivée de l'ennemi, avait été frappé d'une attaque d'apoplexie qui le laissa longtemps sans connaissance.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1814, le gouvernement provisoire faisait publier une proclamation annonçant la renaissance de la République genevoise à une population en proie aux sentiments les plus divers; les

uns ne voyant dans ces événements qu'une nouvelle ère de liberté, les autres tremblant à la pensée que Napoléon, dont le prestige était si puissant, pouvait se relever tout à coup et venir frapper d'un châtiment terrible Genève infidèle!

On ne tarda pas à apprendre, en effet, que Napoléon venait de donner l'ordre au général Dessaix, de reprendre Genève à tout prix, même à boulets rouges. Mais ce général, natif de Thonon et très affectionné à Genève, refusa positivement d'exécuter cet acte barbare. Les choses en restèrent là; mais une série d'engagements entre les armées ennemies, que les Genevois pouvaient apercevoir des hauteurs de la ville, y jetaient une angoisse indescriptible. L'état de siège est déclaré, le commandant autrichien fait sauter des ponts et établir des batteries. Les Français en font autant de leur côté; une lutte acharnée se prépare.

Quelques heures suffirent pour changer la face des choses. On apprit tout à coup que l'armée française était forcée de rétrograder, pour s'opposer à la marche sur Lyon d'une autre armée autrichienne commandée par Bianchi.

Genève était sauvée!

Le 31 mars, les Alliés entraient à Paris; la guerre était terminée.

Bubna, quittant Genève, s'était fait remplacer par le général Greif, auquel succéda un gouverneur civil, le comte D'Ugarte. — Le 22 avril, le Gouvernement provisoire, appelé par l'unanimité de ses concitoyens, reprit ses fonctions qu'il avait dû abandonner. Une nouvelle Genève allait sortir de tant d'infortunes et voir sa position réglée par le traité de Paris, de mai 1814, statuant qu'elle ferait partie de la Suisse.

L'occupation autrichienne avait duré 137 jours, et coûté 414,000 francs.

Cependant Genève devait encore débattre ses intérêts sur le terrain diplomatique, attendre la délimitation définitive de son territoire, poursuivre ses négociations avec les puissances alliées et avec la Confédération. Elle sollicita tout d'abord de cette dernière l'envoi d'une garnison fédérale, considérée comme un premier lien la rattachant à la Suisse. Cette garnison, composée de troupes fribourgeoises, fut accordée et fit son entrée à Genève le 1<sup>er</sup> juin 1814. On ne pouvait faire mieux que d'associer à l'anniversaire de cet événement l'inauguration de la statue du général Dufour, dont tous les Suisses honorent la mémoire.

Voici comment M. Pictet de Sergy, l'auteur de *Genève ressuscitée*, ouvrage plein d'intérêt, auquel nous devons la plupart de ces détails, raconte l'accueil fait à la garnison suisse, le 1<sup>er</sup> juin 1814.

« La population tout entière, rayonnante de joie, s'avance le long du lac, par la grève caillouteuse des Eaux-Vives. Partout sont dressés des arcs de triomphe couronnés de fleurs et de drapeaux. Le temps est magnifique. La Confédération va faire son entrée dans Genève, en la personne des soldats fribourgeois, apportant l'anneau des fiançailles entre Genève et ses anciens amis des ligues suisses. Dès le matin, toute la ville était sur pied. Deux troupes considérables étaient sous les armes, en grande

tendue: l'une, la garde urbaine; l'autre, comptant quatre cents enfants de six à douze ans, armés d'arcs et de flèches, diversement costumés. Quatre petits chefs à cheval majorisaient à merveille.

» Une petite escadre s'avance sur le lac, poussée par une brise légère et escortée d'une foule de bateaux pavés. Elle aborde; une planche est jetée de la barque principale au rivage; et pendant que le chef fribourgeois descend sur ce pont fragile, un commandant genevois s'élance à sa rencontre et l'embrasse. Le bataillon suisse se met en route pour Genève, et sa marche est une procession triomphale. Des cris de joie sortent de toutes les bouches; les chapeaux, les casquettes et jusqu'aux bonnets à poils des grenadiers s'agitent au bout de tous les bras et de toutes les baïonnettes. Des collations improvisées arrêtent à chaque pas le cortège; les talus verdoyants des remparts sont couverts de femmes en blanches toilettes. Plus tard, banquet pour les officiers; repas et fête champêtre pour les soldats. La plaine retentit de chants, de danses et de cris d'allégresse. Jamais émotion ne fut plus vive et plus universelle. »

Le 12 septembre 1814, la Diète admit Genève dans la Confédération, à titre de vingt-deuxième canton, décision qui fut sanctionnée par le congrès de Vienne en mars 1815.

L. M.

### La tempérance.

Vo sèdè que du on part dè teimps, n'ein pè châttrè 'na sociètà que lài diont « dè la Tempérance, » que po ein ètrè, faut einfatà on bet dè riban bliu dè 9 centimètres et demi à la botenire d'amont dâo revai dé drâite dè sa veste. Et n'est pas tot què lo riban bliu! on iadzo qu'on est einmodà que dedein, n'est pequa quiestion d'allà quartettà pè lo cabaret, ni d'allà goliassi decoutè lo bossaton. Faut derè adieu à lo liquido; faut renonci ài vôtès, ài z'abbayi, ài banquiers, ài rioulès et à totès lè fètès iò lo carbatier a on mot à derè; et mémameint on n'ousè pas pi fifà lo pe petit verro dè crâse. Mâ fâi, po derè la vretà, cliào qu'ein font partià sont bin dè respettà, kâ sont adé à sang frâi, ménadzont lào mounia, sont pe dzeinti po lào fennès, ne bordenont pas atant pè l'hotò; et tot lo mondo s'ein tràovè mi, hormi lè pintiers et lè pro-tiureu; mà coumeint y'a bounadrâi dè cliào tempé-reux que sont dâi villio soiffeu, et que l'arâi étâ molési dè lào fèrè depaïdrè lo tsemin dâo cabaret, on lào z'a fè dâi pintès tot espret por leu, qu'on lào dit: café chocolat, iò sè pàovont pifrà dè Javà, dè Mokà, dè Suchard et autro z'ingrédièints; mà adieu lo petit verro po mettrè dein lo café à l'édhie, et lo pousse et lo repousse café, coumeint font ào Café Fédérat. On écoualettà, duè z'écoualettès, trâi z'écoualettès, se volliont, cein pào allà; mà nix / po lo riquiqui qu'on met dedein. Lo philoxéra vastatru ne lào fâ ni tsaud, ni frâi. Lo prix dâo litre ne lào grâvè pas dè drumi et cliào dzeins sonf benhirào et diès coumeint dâi quinsons; la casse, la cafetière et la thétière, l'est tot cein que lào faut.

Onna brava fenna dè pè V..... qu'à on hommo qu'est on bocon soulon, n'est pas adé à noce avoué li; et l'est bin veré que n'hommo qu'a bu n'est ni

oquiè dè bio à vairè, ni onna galéza sociètà po lè z'autrès dzeins, et surtot po 'na fenna; assebin clià pourra pernetta farâi on ne sâ quiet po que se n'hommo sè mettè dè clià Tempérance; et com-meint y'a on café chocolat pè V....., le desâi l'autro dzo à sa vesena, à quoui le fasâi sè plieintès:

— Oh! se me n'hommo sè volliàvè mettrè dè clià sociètà, ma fâi ye bairé on bon coup!

Et l'est dinsè que lài a dâi dzeins bin avezà, que font état d'avâi la bouna einteinchon dè bailli dâi bons consets ài z'autro, mà que ne s'ein tsailont diéro por leu.

### LE NAUFRAGE DU WATERLOO

#### I

On sait que dans le pays des contrastes, l'Angleterre, la Tamise, si clapotante à Londres, si peuplée de vaisseaux de fort tonnage, et de bateaux à vapeur se croisant rapidement, n'est à quatre ou cinq lieues au-dessus de la capitale, à Hampton-Court, qu'une modeste rivière serpentant silencieusement entre des méandres poétiques. A Hampton-Court, la Tamise est étroite, limpide et verte; devant Temple-Bar, elle est fangeuse, noire et large.

Il y a quelques années, le promeneur qui eût rêvé sur la terrasse du joli et vieux château de Hampton-Court, eût été distrait par un événement se passant sur l'autre rive, événement fréquent en Angleterre, rare cependant dans cette localité: le baptême d'un navire.

Les habitants de la villa devant laquelle devait avoir lieu la cérémonie s'agitaient fort et parlaient haut.

Transportons-nous sur le lieu.

Nous voici devant une délicieuse habitation, plus importante qu'un cottage, moins architecturale qu'une villa. C'est un petit édifice confortable, bâti en briques, égayé de volets peints de couleur ardoise, à la façon des maisons normandes, encadré de ce plantureux feuillage vert cru propre à tous les paysages anglais; une pelouse rehaussée de nombreux massifs se déroule jusqu'au bord de la rivière et s'arrête au seuil d'un embarcadère coquet sous lequel sont amarrés des canots reluisant de propreté. Telle est l'habitation de campagne du sir Plough.

Par droit d'aïnesse, sir Plough est né avec une grande fortune. Dédaignant d'une part toute occupation rétribuée, et de l'autre ne se sentant aucun appétit ni pour les arts ni pour les lettres, il a fait ce que font des milliers d'Anglais, il a voyagé, toujours voyagé.

Il est le meilleur des hommes, le plus probe, le plus loyal, le plus franc; en un mot, c'est un Anglais dans la bonne expression.

Toutefois, sir Plough est obsédé par un mauvais sentiment, par une manie qui le rend ridicule et injuste; il a les Français en horreur.

« Ces petits hommes, les plus petits du monde civilisé, dit-il souvent, ces petits hommes bruyants, pétulants, ricaneurs, fanfarons, incapables d'être polis sans avoir l'air goguenard; ces petits hommes bavards comme des femmes, vantards comme des Gascons qu'ils sont tous, me déplaisent et me fatiguent. Si j'aime la France pour ses vins et ses amours faciles, j'exècre la partie masculine, qui excite mes nerfs et me rend le séjour de la France odieux, intolérable. »

Arrivons à l'événement.

Sir Plough, avide d'indépendance hors de chez lui, avait, dans un élan de coquetterie toute britannique, fait construire un yacht à hélice pouvant tenir la mer, sorte de seconde villa mobile qui le transporterait, sans